



**75^{EME} SESSION DU COMITE REGIONAL DE L'ORGANISATION
MONDIALE DE LA SANTE (OMS) POUR L'AFRIQUE
LUSAKA (ZAMBIE), 25-27 AOÛT 2022**

DECLARATION DU BURKINA FASO

Pilier 3. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être

Point 16.13 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la participation communautaire (2023-2030) dans la Région africaine de l'OMS

Document AFR/RC75/INF.DOC/13

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso félicite le Secrétariat pour la pertinence de son rapport qui met l'accent sur l'importance de l'autonomisation des communautés pour les soins de santé primaires, la couverture sanitaire universelle, les objectifs de développement durable et la sécurité sanitaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la participation communautaire (2023-2030) dans la Région africaine de l'OMS, le Burkina Faso a adopté la Stratégie nationale de santé communautaire (SNSC) 2024–2028, assortie d'un plan d'actions triennal, dans l'optique de renforcer la gouvernance, professionnaliser l'offre communautaire, accélérer la numérisation, et améliorer le suivi-évaluation et la mobilisation des ressources.

Dans cette dynamique, mon pays a enregistré, entre autres, les progrès majeurs suivants :

- Le recrutement de 32 000 Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC) et leur déploiement sur l'ensemble du territoire y compris dans les zones à défis sécuritaires et les milieux péri-urbains des grandes villes ;
- la mise en œuvre et l'extension de la plateforme eSanteCom avec une intégration des données communautaires dans le système national d'information sanitaire ;
- les revues régulières des performances des ASBC favorisant, l'efficacité, la transparence et la redevabilité ;
- l'adoption d'une stratégie nationale de mobilisation des ressources, pour un budget prévisionnel de 235,55 milliards FCFA sur cinq ans.

En termes de perspective, le Burkina Faso envisage :

- accélérer la numérisation des outils des interventions à base communautaire ;
- sécuriser un financement pérenne grâce à la diversification, à la transparence et à l'alignement des partenaires.

Pour terminer, ma délégation prend note du rapport et réaffirme la disponibilité du Burkina Faso à poursuivre sa coopération avec l'OMS, en vue de la mise en œuvre efficiente de la Stratégie régionale pour la participation communautaire 2023-2030, gage d'une Couverture sanitaire universelle réussie.

Je vous remercie.

P.S. : Temps : 3mn